

ARRONDISSEMENT

D'ARGENTEUIL

COMMUNE
D'ERMONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ERMONT

SÉANCE DU 05 FÉVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq du mois de février à 19 H 00

OBJET : EDUCATION ET APPRENTISSAGES

Centres socio-culturels et Maison de quartier des Espérances : Approbation d'une demande d'aide financière auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise dans le cadre de « l'Aide au Développement Social »

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, le **29 janvier 2025**, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Xavier HAQUIN**.

N°2025/023

Présents :

M. Xavier HAQUIN, **Maire**

M. BLANCHARD, M. NACCACHE, Mme MEZIERE, M. LEDEUR,
M. RAVIER, Mme CASTRO-FERNANDES, Mme CHESNEAU MUSTAFA,
Adjoints au Maire

M. CARON, Mme APARICIO TRAORE, M. ANNOUR, Mme DEHAS,
Mme GUEDJ, Mme GUTIERREZ, Mme BENLAHMAR, M. GODARD,
M. LAROZE, Mme YAHYA, Mme DE CARLI, Mme LAMBERT,
M. KNOBLOCH, Mme CAUZARD, M. HEUSSER, Mme LACOUTURE,
Mme BARIL, M. PERROT, M. MELO DELGADO, M. BAY, M. KHINACHE,
Mme DAHMANI, **Conseillers Municipaux**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme DUPUY	(pouvoir à M. HAQUIN)
Mme LEMARCHAND	(pouvoir à Mme DEHAS)
Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE	(pouvoir à M. BLANCHARD)
M. KEBABTCHIEFF	(pouvoir à Mme CASTRO FERNANDES)
Mme THYS	(pouvoir à M. GODARD)

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 35 (la condition de quorum est de 18 membres présents).

Déposée en Sous-Préfecture le : 07/02/25

Publiée le : 12/02/25

Le Maire,



Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. KNOBLOCH** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délais et voies de recours :

Si vous désirez contester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal Administratif de Cergy - Pontoise compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux, l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois valant rejet).

OBJET :

EDUCATION ET APPRENTISSAGES

Centres socio-culturels et Maison de Quartier des Espérances : Approbation d'une demande d'aide financière auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise dans le cadre de « l'Aide au Développement Social »

Sur la proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29 ;

VU l'avis de la Commission Education et Apprentissages du 21 janvier 2025 ;

CONSIDÉRANT les missions des Centres socio-culturels et de la Maison de Quartier des Espérances et les axes des projets sociaux 2025-2028 ;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commune de solliciter une aide financière auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise dans le cadre de « l'Aide au Développement Social », pour la mise en place d'actions en direction des familles ermontoises et œuvrant dans le champ de la parentalité, de la prévention, de l'éducation et de l'ouverture culturelle,

**Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **SOLLICITE** auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise une aide financière de 15 900 euros afin de mener à bien différentes actions organisées par les Centres socio-culturels et la Maison de Quartier des Espérances ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents afférents à cette demande.



Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Conseiller départemental du Val d'Oise,
Xavier HAQUIN**



Val pour être annexé à
délégation n° 25/023 du 05/02/25
ERMONT, le 07/02/25
Le Maire,

Structure porteuse	PROJETS Aide au Développement Social 2025
CSC les Chênes	Bien être parent (reconduction) Il est souvent complexe pour les parents d'enfants en bas âge de consacrer du temps à la pratique d'activités physiques ou de bien-être. Pourtant, ces activités jouent un rôle crucial dans le bien-être global de la famille. Elles permettent aux parents de se ressourcer, de renforcer leur équilibre mental et physique, tout en améliorant la qualité des interactions au sein du foyer. Conscients de ces besoins, de nombreux parents expriment leur envie de bénéficier de ces moments, qu'ils soient partagés avec leurs enfants ou vécus individuellement. Pour répondre à cette demande, le service du Centre Socioculturel Les Chênes propose une offre innovante : des activités physiques et de bien-être adapté aux familles, incluant les enfants dans des séances habituellement réservées aux adultes. L'objectif de ce projet est double : Offrir aux parents des temps de répit précieux, leur permettant de se recentrer sur eux-mêmes, loin des contraintes du quotidien. Favoriser et consolider les liens intra-familiaux à travers des moments de partage et de complicité autour d'activités bienveillantes. Coûts estimés : 1 440€ : Socio-esthétique, 2 015€ : sport adultes, 1 476€ : sport parents/enfants, 780€ : sophrologie, 478,15€ : les charges de gestion courante et 3 852,05€ les frais personnels. Soit un budget prévisionnel total de 10 041,20€. Subvention demandée : 3 000€ L'aventure Parentale (reconduction) L'équipe du Centre socio-culturel Les Chênes œuvre tout au long de l'année à travers des actions et des ateliers dédiés à la parentalité. Ces initiatives, qui rencontrent un franc succès, témoignent d'un réel besoin exprimé par les parents : celui de disposer d'espaces d'échange et de dialogue. Au fil de ces rencontres, un groupe de parents s'est constitué, animé par une dynamique d'entraide et de partage d'expériences. Ces échanges ont permis de mettre en lumière des besoins spécifiques qui méritent une attention particulière pour mieux répondre aux attentes des familles. Parmi ces besoins identifiés, on peut citer : 1. Renforcer les compétences parentales face à des situations du quotidien. 2. Créer des espaces de discussion réguliers où les parents peuvent partager leurs préoccupations et leurs réussites. 3. Offrir des outils adaptés pour mieux accompagner leurs enfants dans des contextes variés (éducation, émotions, autonomie). 4. Organiser des activités communes favorisant le lien parent-enfant et le soutien entre familles. Ces constats orientent désormais nos efforts pour proposer des solutions concrètes et adaptées, toujours en étroite collaboration avec les parents et les partenaires du territoire. ➤ Aux parents d'enfants de 0 à 4ans : - Besoin d'outils concrets pour la gestion du quotidien avec des enfants en bas âge. - Meilleure connaissance de cette tranche d'âge. - Rompre l'isolement ➤ Aux parents d'enfants plus âgés : - La prévention - La santé - L'adaptation nécessaire due à l'évolution de la relation parents-enfants. - Accompagnement en vue d'un retour à l'emploi Pour poursuivre l'existant en matière d'accompagnement dans la fonction parentale et proposer des ateliers plus spécifiques selon les besoins : - Espace d'échange avec des consultants en parentalité (de Janvier à décembre) avec une proposition d'activité pour les enfants afin que les parents puissent échanger librement en dehors de la présence de leur enfant. - Espace d'échange spécialement pour les parents d'enfants de 0 à 4ans (partage et création d'outils de gestion, intervention de prestataire spécifique...) (Janvier à Décembre) - Temps d'échange avec un partenaire autour des questions de prévention/santé (Janvier à décembre) - Ateliers spécifiques (sophrologie 2-4ans, le sommeil ...) (Janvier à Décembre) Coûts estimés : 3 672€ : Sophrologie parents/enfants, 300€ : Atelier Fée dodo, 411,98€ les charges de gestion courante et 4 267,65€ les frais personnels. Soit un budget prévisionnel total de 8 651,63€. Subvention demandée : 3 000€

	Préparation et organisation d'une sortie familiale et d'un temps festif par les parents (nouveau projet) Grâce aux ateliers « Parentalité », proposés par l'équipe du centre socio-culturel Les Chênes, plusieurs familles ont appris à se connaître, à tisser des liens de confiance et à se soutenir mutuellement. Ces moments d'échange et de partage ont permis la création d'un véritable réseau d'entraide entre elles. Avec le temps, ce groupe de familles a su trouver sa place au sein du centre socio-culturel Les Chênes, en s'y impliquant activement. En devenant une véritable force de proposition, il a contribué à enrichir la dynamique du lieu et à inspirer de nouvelles initiatives, renforçant ainsi le rôle du centre comme espace de dialogue et de coopération. L'objectif est d'encourager les parents à concevoir eux-mêmes leur sortie familiale et leur moment festif, afin de mettre en valeur leurs idées, leur créativité et leur rôle central dans la dynamique familiale. Les objectifs du projet : valoriser et favoriser la participation des habitants, développer leur autonomie et fédérer autour de projets communs. L'équipe du centre socio-culturel Les Chênes accompagnera les familles tout au long de ce projet. Dès le début de l'année 2025, des réunions ou des ateliers se tiendront chaque mardi matin, dans le cadre de l'initiative « TOUS EN CHÊNES ». Ces rencontres permettront d'organiser, rechercher et échanger ensemble en vue de préparer cette sortie et ce moment festif. Les familles auront la responsabilité de fixer les dates, tout en respectant le cadre et les contraintes définis par le centre socio-culturel Les Chênes. À l'issue de chaque étape du projet, l'équipe du centre réalisera un bilan en collaboration avec les familles participantes, afin de recueillir leurs retours et de tirer les renseignements nécessaires. Coûts estimés : 1 500€ : Droit d'entrée « sortie famille », 1 000€ : location du bus, 379,75€ les charges de gestion courante, 2 000€ : frais prestataires et 411.98€ les charges de gestion courante 3 094,90€ : les frais personnels. Soit un budget prévisionnel total de 7 974,65€. Subvention demandée : 3 000€
Maison de quartier des Espérances	Echange et parentalité (reconduction) Depuis plusieurs années, l'équipe de la Maison de Quartier des Espérances (MDQ) mène des actions et des projets à destination des familles, et propose des ateliers permettant aux parents d'obtenir le soutien dont ils ont besoin, ainsi que de répondre aux nombreuses questions autour de la parentalité. A ce titre, la référente famille de la structure a organisé, sur l'année 2024, une conférence par trimestre pour aborder des questions correspondant aux demandes du public : - Février : atelier autour de la charge mentale, animé par une coach et formatrice - Juin : atelier « accompagner l'entrée au collège et dans l'adolescence », animé par une psychologue - Décembre : atelier « communiquer avec son adolescent », animé par une psychologue et suivi d'une veillée mère-fille. Ces ateliers ont permis de libérer la parole et d'aborder des problématiques peu évoquées jusqu'ici. Des thèmes sont ressortis : - L'importance de la question de la charge mentale - La nécessité d'évoquer les questions de santé mentale, pour les parents comme pour les enfants - Le besoin de temps de partage spécifiques Parent / fille ou Parent / Garçon Dès lors, la MDQ souhaite prolonger ce dispositif au cours de l'année 2025, et mettre en place : - Des conférences (1/trimestre) autour des sujets tabous ou difficiles à aborder (Santé mentale, sexualité, charge mentale) ; - Au moins deux soirées dédiées à des activités parent-enfant répondant aux besoins d'une catégorie spécifique (élémentaires, adolescents, garçons, filles...) - Des « matinées petite enfance », 1/semaine pendant les périodes de vacances scolaires, pour permettre aux familles de partager une activité spécifiquement avec leurs tous petits ; Coûts estimés sur la base du réalisé 2024 : - Prestation de service (400 € par intervention en 2024) : 1600 € - Achat de matériel pour deux soirées parent / enfant + matériel petite enfance : 400 € - Frais de personnel : 500 € Demande de subvention (correspondant à la subvention obtenue l'année précédente) : 1000 € Parcours culturel et artistique (reprise d'une action conduite en 2023)

	En 2023, l'équipe de la MDQ a mené une action tout au long de l'année, avec la création d'une comédie musicale qui a été imaginée, écrite, répétée et jouée par les usagers de la Maison de Quartier, et qui mélangeait parents et enfants autour d'un projet commun, sur la thématique du voyage autour du monde. Une représentation a eu lieu au mois de juin 2023, dans l'auditorium du Conservatoire. Ce travail a été largement plébiscité par les familles, a renforcé les liens entre parents et enfants, qu'ils soient dans les coulisses ou sur scène, et la volonté de recommencer un projet de cette envergure pour l'année 2025 a été nettement exprimée. Il a donc été décidé de reconduire cette action, avec la construction d'un spectacle mêlant théâtre, danse et chant, qui aura lieu au mois de juin 2025. Cette fois, l'histoire s'articulera autour de l'idée du souvenir et de la mémoire, le spectacle étant écrit sur la base de récits faits par les mères de famille participant au projet, et racontant leur parcours. Ce thème a été choisi pour favoriser l'expression des participantes, et la transmission de leurs récits de vie à leurs enfants. Ce projet s'articulera autour de deux axes, reprenant la structure de l'action de 2023 : - la pratique artistique (théâtre / danse / chant / couture pour la fabrication des costumes et la fabrication des décors) - des sorties culturelles durant l'année, pour favoriser l'ouverture à l'art et à la culture Coûts estimés sur la base du réalisé 2023 : - Prestation de service (prestataire théâtre / couture / droits d'entrée) : 4000 € - Transports : 1000 € - Achat de matériel : 1000 € - Frais de personnel : 9000 € - Charges de gestions courantes : 700 € Total : 15700 € Demande de subvention : 3000 €
CSC FRANÇOIS RUDE	Sorties familiales à la mer (reconduction) Durant la période estivale, de nombreuses familles ne partent pas en vacances. Le service des Centres socio-culturels propose à ces familles une journée à la mer qui permet de changer d'environnement, de s'éloigner du quotidien, de faire découvrir de nouveaux paysages aux enfants mais parfois également à leurs parents et de s'octroyer une journée de « vacances », une « parenthèse » loin du quartier où elles vivent. La Ville met à disposition des transports collectifs et des encadrants pour assurer le bon fonctionnement des sorties organisées. Durant l'été 2025, le CSC F. RUDE organisera 2 sorties familiales à la mer, en Normandie pour 120 personnes au total. Coûts estimés : 3 000€ pour la location du bus et 800€ en charges de personnel soit un budget prévisionnel total de 3 800€ Subvention demandée : 1 400€ pour la prise en charge partielle du transport (700€/bus). Enrichissement de l'offre en matière d'accueil de la petite enfance au sein du CSC François-Rude (Reconduction) Depuis plusieurs années, le Centre socio-culturel François-Rude observe une demande très forte et croissante pour des actions en direction de la petite enfance et de l'accompagnement à la parentalité.) La fréquentation des espaces et accueils petite enfance est toujours très importante. A tel point qu'en 2023, une deuxième séance du LAEP « Le Préambule » a été mise en place. Les parents sont demandeurs d'actions de ce type et le confirment par une présence en nombre à chaque évènement ou dispositif mis en place. De nombreux temps axés sur l'accueil des plus petits et de leurs parents vont être déployés sur la structure durant l'année 2025 avec : - Des ateliers Parents/Enfants proposés par la référente famille, tous les mercredis de 9h30 à 11h, en période scolaire (éveil musical, sensoriel, spectacle immersif, massage parents-enfants, relaxation en famille...), permettant des échanges familiaux complices et privilégiés. - Des « matinées petite enfance » qui permettent aux familles de bénéficier d'un espace sécurisé de jeux et de partage à chaque période de vacances scolaires, avec à minima une séance par semaine. - Des événements dédiés, tels que la « semaine de la petite enfance » ou encore un spectacle de fin d'année, qui offrent une programmation spécifique pour ce public. - Des accompagnements ou orientations individualisés selon les problématiques ou questionnements des familles. Le budget prévisionnel présenté en annexe comprend des achats (jeux/jouets pour les 0-4 ans et alimentation) à hauteur de 300€, un recours aux prestataires pour environ 2 500€. Subvention demandée : 1 500€ pour le recours aux intervenants spécialisés.